

Le 4 avril 2012

CHA C

0 5 0 7 **Votation populaire cantonale du 23 septembre 2012**

Le Conseil-exécutif a décidé de soumettre les objets suivants à la votation cantonale le 23 septembre 2012 :

Optimisation de l'encouragement des fusions de communes

- Modification de la Constitution cantonale
- Modification de la loi sur les communes

Modification de la loi sur les impôts

- Initiative populaire « Des impôts équitables – pour les familles »
- Contre-projet du Grand Conseil



A la Chancellerie d'Etat

Certifié exact

Le chancelier:

Aux préfectures, à l'intention des autorités communales